

COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

Saxon, le 2 juin 2014

Prise en charge d'adultes en difficulté Pose de la 1^{ère} pierre d'un centre d'accueil à Saxon

La conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten a officiellement lancé le 2 juin à Saxon la construction des nouveaux locaux du Centre d'accueil pour adultes en difficulté (CAAD). En mars, le Parlement a donné son feu vert à ce projet de construction de 15 millions de francs destiné à remplacer les infrastructures existantes, trop exigües et désuètes. Ces nouveaux locaux permettront à la fondation CAAD d'optimiser et d'étendre son mode de prise en charge, spécialisé dans les situations complexes, et de remplir ainsi de façon optimale le mandat de prestations élargi que lui a confié le Service de l'action sociale.

Lors de la pose de la première pierre du nouveau CAAD, la cheffe du DSSC a souligné l'importance, pour le canton du Valais de disposer d'une telle structure de prise en charge. « Celle-ci répond à un réel besoin. De plus, la création d'hébergements pour des placements d'urgence décidés par le centre d'indication et de suivi est désormais absolument nécessaire ».

Le CAAD couvre un créneau spécifique dans le dispositif institutionnel valaisan puisqu'il accueille des personnes présentant un handicap psychique avec des troubles associés (par ex. toxicomanie) et des comportements à risques. Une partie de ses résidents fait l'objet de mesures civiles et/ou pénales. La construction du nouveau CAAD permettra à la Fondation de poursuivre sa mission en disposant d'infrastructures nécessaires et adaptées qui remplissent les exigences en termes de sécurité, d'accompagnement social et thérapeutique, mais aussi de capacité d'accueil. Car outre leur vétusté, les locaux actuels sont aussi trop exigus pour répondre à la demande de placements sans cesse croissante. Depuis deux ans, une solution provisoire sur plusieurs sites a donc dû être trouvée, en attendant que le nouveau CAAD ouvre ses portes au printemps 2016.

Le nouveau CAAD comptera ainsi 31 lits en hébergement résidentiel (13 aujourd'hui), dont 10 lits pour des placements en courts séjours ou d'urgences, et 41 places en Centre de jour (28 aujourd'hui).

La nouvelle construction, de forme rectangulaire, spacieuse et lumineuse, s'élèvera sur trois étages. Elle a été pensée pour répondre aux besoins psychiques des résidents, en offrant un cadre adapté à des personnes en manque de repères. Il se présente donc comme un lieu de vie structuré et convivial, permettant de soutenir l'encadrement thérapeutique des résidents. Le coût total s'élève à 15,4 millions de francs ; il sera subventionné à hauteur de 75% par les pouvoirs publics.

Le CAAD œuvre en Valais depuis près de 30 ans. Si la majorité de ses résidents sont des Valaisannes et des Valaisans, ces derniers proviennent aussi de tous les cantons romands. La Fondation emploie une trentaine de collaborateurs.

Personnes de contact :

- Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du DSSC, 079 248 07 80
- Sarika Pilet, présidente du CAAD, 079 668 30 16
- André Naudin, directeur du CAAD, 079 606 92 52